

possibles

VOLUME 23 ● NUMÉRO 2 ● PRINTEMPS 1999

**Ethnies
nations
sociétés**



JOSÉ E. IGARTUA



L'autre révolution tranquille : le Canada anglais

Le concept de « révolution tranquille » québécoise a captivé l'imaginaire collectif du Canada dès que l'expression a été lancée au début des années soixante. Les analystes de la scène politique, tant québécois que canadiens, qui se sont penchés sur la transformation des institutions et des mentalités québécoises entreprise en 1960 n'ont cependant pas aperçu que se produisait à peu près en même temps une profonde transformation des représentations que se donnait le Canada anglais de lui-même. Cette transformation, que j'appelle « l'autre révolution tranquille », mérite d'être explorée si l'on veut comprendre le sens des réactions qui se sont manifestées au Canada anglais à l'endroit de la montée du nationalisme québécois depuis quarante ans.

Je voudrais esquisser ici une nouvelle manière d'examiner comment les Canadiens d'expression anglaise, qui forment une « communauté communicationnelle » et qui partagent des éléments de culture communs, se sont représentés à eux-mêmes depuis le début du siècle, et particulièrement depuis la Deuxième Guerre mondiale. Je ne suis pas à la recherche d'une fugace « identité canadienne » dont

on ne parviendrait pas à distiller l'essence. Je m'intéresse plutôt aux représentations identitaires qui se manifestent dans le discours politique, étant par ailleurs conscient que l'histoire, l'art, la littérature, la culture populaire et même le sport véhiculent également des représentations identitaires qui mériteraient étude.

Je m'inspire pour mon propos de la problématique proposée par Charles Tilly pour analyser les identités publiques. En gros, il s'agit de concevoir les identités publiques — dont les identités nationales — comme des formes de représentation collectives d'un « nous » qui s'édifient en rapport avec d'autres expressions d'identités collectives, qui se construisent dans la durée sur des mémoires partagées, et qui s'énoncent dans le cadre d'un discours public, à des fins contingentes et variables¹. Dans cette perspective, les représentations d'une identité nationale ne sont pas nécessairement univoques ou cohérentes ; elles peuvent être multiples à un moment donné pour un groupe donné ; elles peuvent se présenter comme allant de soi ou comme des projets en construction. Bref, elles peuvent être multiformes, mais elles sont essentiellement énoncées de manière relationnelle, c'est-à-dire en fonction des rapports à établir, à conserver ou à altérer avec d'autres groupes.

L'un des obstacles aux conversations entre Canadiens anglophones et Québécois francophones quant aux rapports qu'ils entretiennent entre eux repose sur la représentation que le « Canada anglais »² aime se donner de lui-même comme ayant

1/ Charles Tilly, "Citizenship, Identity and Social History," *International Review of Social History* 40, Supplement 3, 1995, p. 5-6.

2/ On a souvent l'habitude, au « Canada anglais », de dire qu'il n'y a pas telle chose que le Canada anglais, façon de faire allusion aux multiples identités et appartenances qu'on y retrouve. Sans nier l'existence de ces multiples identités et appartenances, j'emploie simplement l'expression « Canada anglais » comme raccourci pour désigner la communauté communicationnelle canadienne de langue anglaise.

progressé depuis une définition ethnique et culturelle de l'identité nationale — le Canadien comme sujet britannique — vers une définition « civique » de cette identité, fondée sur l'égalité des citoyens, sans égard à leurs cultures. On décrit souvent cette évolution comme s'étant produite de manière naturelle et graduelle, sans heurts ni points tournants marquants. L'identité canadienne aurait grandi comme un enfant qui mûrit et se détache graduellement de ses parents, avec lesquels il demeure en bons termes. Cette image fort répandue du Canada qui parvient à l'âge adulte au XX^e siècle, et de façon accélérée après la Deuxième Guerre mondiale, donne implicitement à entendre que les représentations de l'identité nationale fondées sur les origines ethniques sont dépassées, et qu'elles trahissent une forme d'arriération chez ceux qui les défendent.

Cette représentation de l'évolution de l'identité canadienne s'est élaborée sur la mémoire de quelques grands moments symboliques de l'histoire du Canada. L'acte fondateur en est la Grande Coalition qui propose la Confédération en 1864. L'acte de 1867 qui en résulte rend possible la constitution d'un espace national sur le plan intérieur. Sur le plan extérieur, le Canada acquiert progressivement les attributs de la souveraineté, à partir du traité de Washington de 1871, à la négociation duquel participe le premier ministre du Canada, puis par la revendication soutenue d'un statut autonome à l'intérieur de l'Empire britannique, qui s'obtient finalement avec la participation du Canada à la Première Guerre mondiale et aux négociations menant au traité de Versailles. Sur les plans culturel et artistique, on observe dans les années 1920 les premiers mouvements nationalistes canadiens. L'arrivée à l'âge adulte, à la souveraineté internationale, se marque par le Statut de Westminster en 1931.

En 1939, le fait que le Canada déclare par lui-même la guerre à l'Allemagne signale l'acceptation

des responsabilités qu'implique la souveraineté. Après la Deuxième Guerre, le Canada se détache graduellement de l'orbite britannique et assume sur l'échiquier international son rôle de nation nord-américaine démocratique en participant à l'OTAN et en servant de conciliateur à l'ONU. Sur le plan culturel et identitaire, le Canada marque sa maturité par l'adoption du drapeau canadien en 1964 et par l'Exposition universelle de 1967. De plus en plus divers sur le plan culturel, à cause notamment de la vague d'immigration des années cinquante, le Canada adoptera, à partir des années soixante, des institutions qui reconnaissent cette diversité. Ses lois fondamentales, constitutionnelles ou autres, définissent alors le caractère civique de la nation canadienne. Dans cette perspective, l'histoire commencée en 1864 se termine en 1982. Les tentatives de remettre en question l'ordre actuel des choses apparaissent comme une velléité de retour en arrière.

Cette représentation de l'élaboration de l'identité nationale canadienne, présentée comme une progression graduelle et naturelle — le célèbre *Colony to Nation* d'Arthur Lower —, repose sur une conception linéaire, téléologique, et unidimensionnelle de l'histoire. L'évolution des représentations de l'identité nationale au Canada anglais est plus complexe. Plusieurs représentations, complémentaires ou opposées, se sont manifestées selon des rythmes et des circonstances variables. L'état actuel de la recherche fait ressortir, vers le milieu du XX^e siècle, trois définitions de l'identité canadienne qu'on peut rattacher grossièrement aux trois principaux partis politiques fédéraux, même si le lien entre les représentations et les partis politiques est loin d'être parfait : la définition du Canadien comme sujet britannique ; la définition du Canada comme étant composé de deux « races », et une définition du Canadien comme citoyen, égal en droit à tous les autres citoyens. Ces définitions vont servir à la fois de prémisse et de conclusion à diverses prises de

position politiques ou sociales. Les deux premières, de loin les plus courantes au moins jusqu'aux années 1960, sont clairement fondées sur une conception « ethnique » de l'identité nationale.

La définition « britannique » de l'identité canadienne est aujourd'hui essentiellement occultée de la mémoire collective canadienne-anglaise. Pourtant, elle a eu une très longue vie. Dès 1764, des Britanniques nouvellement arrivés au Canada réclament des institutions politiques britanniques, car ils considèrent ces institutions supérieures à tout autres. Mais les nouveaux venus entendent aussi réserver la pratique de ces institutions aux seuls Britanniques de naissance et en exclure ceux que le Colonial Office britannique appelle, selon les critères d'allégeance de l'époque, les « nouveaux sujets de Sa Majesté ». On propose ainsi un principe, celui de la supériorité de l'origine sur l'allégeance au souverain³, qui ne sera pas formellement appliqué dans les institutions, mais qui amène beaucoup de Britanniques établis au Canada à percevoir les Canadiens de naissance comme des sujets de seconde classe. Paradoxalement, c'est au nom même de la démocratie parlementaire, joyau des institutions britanniques, que se fera la lutte des Canadiens contre les préjugés des Britanniques. La supériorité des institutions britanniques constitue également le principe fondamental sur lequel repose le débat constitutionnel dans les colonies de l'Atlantique et dans le Haut-Canada durant la première moitié du XIX^e siècle. La guerre civile américaine fournira ensuite aux Canadiens l'occasion de vanter la « supériorité » des institutions britanniques sur les institutions démocratiques à l'américaine, qui ont mené ce pays à la catastrophe.

3/ Voir Richard LaRue, « Allégeance et origine : contribution à l'analyse de la crise politique du Bas-Canada », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 44, 4 (printemps 1991), p. 529-548; Martin Pâquet a récemment repris l'analyse de cette distinction dans une communication au congrès annuel de la Société historique du Canada à Ottawa en juin 1998.

La supériorité que les Britanniques accordent à leurs institutions, et, partant, à toute leur culture, continuera d'être clamée durant la première moitié du XX^e siècle. La Première Guerre mondiale donne aux Canadiens l'occasion de défendre la supériorité britannique au prix du sang, prix que les Canadiens fiers de l'Empire et de ses traditions démocratiques — du moins ceux qui pérorent sur le sujet — se disent prêts à payer. L'élan commémoratif de l'après-guerre⁴ renforce le sentiment de fierté dans la défense de la démocratie, démocratie qui, croit-on, s'incarne le plus parfaitement dans le système politique britannique et dans la religion chrétienne (surtout protestante) dont le Canada a hérité. Cependant, la crise des années trente et la montée des discours politiques de gauche entraînent une remise en question des fondements sociaux de la démocratie à la britannique. On répond au discours de gauche en décrivant ses partisans comme des fauteurs de trouble extérieurs au corps politique ; on les traite d'étrangers ou d'*aliens*, et quelques-uns seront déportés même s'ils sont d'origine britannique.

La participation du Canada à la Seconde Guerre mondiale se fait au nom du même idéal de démocratie hérité de Westminster, *the mother of Parliaments*. Mais pour convaincre le peuple de participer à l'effort de guerre, il faut étendre le concept britannique de démocratie aux droits sociaux, selon une progression qui a déjà marqué l'histoire de la Grande-Bretagne⁵. Déjà des groupes populaires anglophones, notamment dans le milieu de l'éducation des adultes, avaient mis de l'avant une vision « civique » de la citoyenneté, où primait l'égalité des citoyens sans égard à leurs origines ethniques. Durant la guerre, le gouvernement fédéral prend le contrôle de l'économie canadienne pour gérer

4/ Voir le beau livre de Jonathan F. Vance, *Death So Noble : Memory, Meaning, and the First World War*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1997.

5/ Voir T.H. Marshall, *Citizenship and Social Class, and Other Essays*, Cambridge, University Press, 1950.

l'effort de guerre. Il prépare en même temps l'après-guerre et reçoit en 1943 le rapport Marsh, qui propose l'instauration de l'État-providence. Un Canada juste et équitable, où les citoyens jouissent de droits sociaux et économiques comme de droits politiques, voilà l'argument fondamental en faveur de l'État-providence, projet fondé sur une conception « sociale » de la citoyenneté. C'est ce projet qui doit donner aux Canadiens la motivation nécessaire pour soutenir l'effort de guerre.

En 1942, le gouvernement fédéral met en place une machine de propagande qui diffuse une vision civique, social-démocrate de la citoyenneté et de la nation canadienne, mais l'orientation politique de cette machine ne plaît pas à tous les membres du Cabinet, et on met fin à cette initiative en 1944. Les mêmes oppositions se feront sentir contre l'État-providence, et le gouvernement de Mackenzie King décide plutôt de miser sur le secteur privé pour relancer l'économie canadienne de l'après-guerre. Par ailleurs, la participation militaire à la guerre permet au Canada de renouer avec ses liens britanniques et ses préjugés ethniques. Le sentiment anti-allemand et anti-japonais que suscite la guerre se répercute sur les populations canadiennes d'origine allemande et japonaise, dont on met facilement en doute la loyauté. On éprouvera les mêmes sentiments à l'endroit des Québécois, qui résistent à la manière dont on veut leur imposer la contribution à l'effort de guerre. Les vieux antagonismes mis en évidence durant la crise de la conscription de la Première Guerre refont surface durant la Deuxième : le peu d'enthousiasme des Canadiens français pour le service militaire obligatoire sera compris comme découlant d'une allégeance qui n'a pas la robustesse du « lien du sang ».

Après la guerre, le gouvernement fédéral se remet au travail de définition de la nation. Lors des élections de 1945, Mackenzie King promet aux Canadiens une citoyenneté et un drapeau canadiens. Le projet de drapeau soulève toutefois tant de

passions — on accuse le gouvernement de vouloir liquider l'héritage britannique — qu'il doit être abandonné. En 1946, le débat parlementaire entourant le projet de loi sur la citoyenneté fait apparaître de nouveau les tensions entre les visions ethnique et civique de la citoyenneté canadienne. La loi sur la citoyenneté de 1946 ne fait essentiellement que consacrer un état de fait : elle définit le citoyen canadien comme étant un sujet britannique, ce qui ne peut véritablement provoquer d'opposition, sauf chez les hommes politiques les plus « impériaux », comme le chef du Parti conservateur, George Drew, qui ne voit pas la nécessité de définir une citoyenneté canadienne. Les pressions de l'opposition conservatrice forcent le gouvernement de Mackenzie King à maintenir, pour les sujets britanniques, quel que soit leur lieu de naissance à l'intérieur de l'Empire, des privilèges non consentis aux immigrants, dont celui d'obtenir la citoyenneté canadienne sans obligation de résidence préalable.

Ce débat de 1946, révélateur des diverses représentations de l'identité canadienne qui circulent au Canada anglais, survient à un moment où la Colombie-Britannique se demande quoi faire avec les Canadiens d'origine japonaise qui ont été « relocalisés » durant la guerre. Certains députés de cette province proposent même de les déporter au Japon parce qu'ils sont considérés inassimilables de par leur race. L'allégeance, ici encore, repose en premier lieu sur l'origine britannique. La vision « civique » de la citoyenneté, quant à elle, n'est mise de l'avant que par une minorité d'intervenants, surtout les députés du CCF⁶.

6/ Sur cet épisode, voir « L'autre révolution tranquille : l'évolution du nationalisme canadien-anglais, 1945-1971 », dans Gérard Bouchard et Yvan Lamonde, dir., *La Nation dans tous ses états. Le Québec en comparaison*, Montréal, L'Harmattan, 1997, p. 271-296.

Durant les quinze ans qui suivent la guerre, les représentations « britanniques » de l'identité canadienne s'affadissent, sans pour autant disparaître. Il y a pour cela sans doute un nombre important de facteurs divers. Le Royaume-Uni de l'après-guerre, en proie à la décolonisation, n'est plus un idéal très attirant : sa puissance économique et militaire le placent derrière les deux grandes puissances, les États-Unis et l'Union soviétique. Inversement, la montée de la puissance américaine, sur le plan militaire, sur le plan économique et sur le plan de la culture de masse, fournit aux Canadiens un modèle de rechange. Le cinéma, la radio et la télévision y contribuent de toute évidence. En même temps, le gouvernement fédéral prend un certain nombre de décisions qui ont pour but de détacher l'identité canadienne de sa coloration britannique. Certaines de ces initiatives s'attirent des critiques de conservateurs qui y voient l'influence néfaste de l'élément « ultra-nationaliste » du Parti libéral. Cet élément « ultra-nationaliste » est évidemment la députation canadienne-française. Les débats sur les symboles de l'appartenance britannique, comme le drapeau, l'hymne national, ou même la transformation du *Victoria Day*, en 1953, en fête mobile⁷, sont autant d'occasions pour les tenants de la définition britannique de l'identité nationale de résister à ce qui est perçu comme l'éradication systématique des symboles d'une allégeance chérie⁸. D'autres événements, comme la crise de Suez en 1957, qui amène le Canada à prendre ses distances vis-à-vis de la Grande-Bretagne, incitent sans doute des leaders

7/ *Victoria Day* était célébré le 24 mai. À compter de 1953, cette fête civique est célébrée le lundi précédant le 25 mai. Les adversaires de ce changement craignent que la fête cesse d'être une célébration impériale et ne devienne qu'un long week-end qui sert au jardinage, à l'ouverture des chalets, etc.

8/ On trouvera une présentation de ces débats dans José E. Igartua, « The Quieter Revolution : Evolving Representations of National Identity in English Canada 1941-1960 », communication présentée à une séance conjointe de la Société historique du Canada et de l'Association des études canadiennes, St. John, Terre-Neuve, juin 1997. Le texte est disponible en version électronique à <http://www.er.uqam.ca/nobel/r12270/textes/cha97index.htm>.

politiques comme Lester Pearson à accentuer l'élaboration d'une identité canadienne *sui generis*, décapée de ses éléments britanniques ou français.

L'affection envers la tradition et les symboles britanniques et le sentiment de supériorité ethnique qui découle de cet attachement continuent quand même à être nourris chez les Canadiens anglais dès leur plus jeune âge. Jusqu'aux années soixante, l'étude de l'histoire du Canada dans les écoles secondaires est rattachée à celle de l'Empire britannique. Les valeurs britanniques exercent encore un attrait sur l'électorat, comme l'indique l'élection des conservateurs de Diefenbaker, après le débat parlementaire sur le pipeline au cours duquel les libéraux sont accusés de saboter les institutions démocratiques britanniques.

Entre 1945 et 1960, on peut lire, dans les pages du magazine *Maclean's*, une autre forme de définition ethnique de la nation. Le *Maclean's* a un tirage important et des chroniqueurs politiques influents. Dans ses éditoriaux comme dans ses articles, le magazine soutient une définition du Canada comme constitué des « deux races fondatrices ». *Maclean's* appelle ses lecteurs anglophones à une plus grande connaissance et une plus grande reconnaissance de « l'autre race » afin de réduire l'écart entre les « deux solitudes ». La nation canadienne ne sera véritablement constituée, selon *Maclean's*, que lorsque ce rapprochement aura été effectué. En même temps, *Maclean's* demeure attaché aux institutions britanniques, dont il défend les symboles comme le *God Save the Queen* ou les visites royales.

Cela commence à détonner dans un pays qui reçoit de plus en plus d'immigrants non britanniques, dont les enfants envahissent les écoles canadiennes au début des années soixante. Déjà la visite royale de 1959 suscite la controverse. L'adoption en 1964 d'un drapeau canadien qui ne porte aucune trace des deux peuples fondateurs n'est pas fortuite :

au-delà de l'incapacité de s'entendre sur les symboles héraldiques qui les représenteraient, on peut sentir une volonté de poursuivre l'œuvre, entreprise sous le gouvernement de Louis Saint-Laurent, de construction d'une identité canadienne ethniquement neutre. Dans les années soixante, la représentation du Canada comme composé de deux peuples fondateurs est remise en cause lors des travaux de la commission Laurendeau-Dunton, sans que s'énonce une représentation clairement « civique » de l'identité canadienne.

Dans la même décennie, alors que l'identité québécoise se transforme et provoque une remise en question de l'ordre constitutionnel, le Canada anglais se cherche une nouvelle représentation de la nation canadienne. L'apparition du discours sur l'insaisissable identité canadienne, sur la multiplicité des identités et des appartenances, constitue une forme de répudiation de la définition ethnique de l'identité nationale et donc une manière de réponse par le vide à la vision québécoise qui mise toujours sur l'égalité des deux peuples fondateurs. Ce discours, qui ne se veut plus fondé sur l'origine, n'est pas encore à proprement parler « civique » ; il ne supprime pas complètement les discours anciens mais il les rend plus difficiles à soutenir. En effet, après la Deuxième Guerre mondiale, il devient de plus en plus gênant de soutenir une représentation identitaire fondée sur la supériorité d'une origine ethnique sur une autre. Dans la décennie soixante-dix, la mise au rancart progressive des représentations ethniques au profit de représentations civiques, défendues notamment par P. E. Trudeau⁹, n'élimine cependant pas totalement l'expression de la supériorité de ses représentations sur celles des autres. La représentation civique de l'identité canadienne s'accompagne d'une prétention à la

9/ Kenneth McRoberts a analysé la transformation de l'identité canadienne entreprise par Trudeau dans *Misconceiving Canada: The Struggle for National Unity*, Toronto, Oxford University Press, 1997.

supériorité par rapport aux représentations qualifiées d'ethnique, ou de « tribales », que les Québécois francophones se donnent d'eux-mêmes. Ce postulat fonde encore une grande partie du discours « canadien-anglais » sur les relations entre le Québec et le reste du Canada.

Le Québec francophone est à l'heure actuelle en train de remettre en question ses définitions identitaires. L'évolution des positions du Parti québécois sur cette question depuis vingt ans en fournit un indice parmi plusieurs autres¹⁰. Les parallèles avec « l'autre révolution tranquille » sont faciles à faire. Les Québécois feront intervenir plusieurs représentations, complémentaires ou opposées, selon les circonstances et les enjeux qui appellent de telles représentations. Dans ces débats, il sera utile de savoir comment les représentations de l'identité nationale ont évolué au Canada anglais, et de mettre cette évolution en rapport avec les circonstances qui l'ont entraînée. Comprendre le caractère historique, et donc changeant, de ces transformations permet de comprendre pourquoi il est aussi difficile pour le Québec de miser sur *une* conception que les Canadiens anglais se font du pays que pour les Canadiens anglais de saisir quelle est *la* véritable identité des Québécois.

10/ Voir entre autres le livre de Claude Bariteau, *Québec, 18 septembre 2001 : le monde pour horizon*, Montréal, Québec Amérique, 1998.